

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES ISLE DOUBLE LANDAIS

Numéro SIRET : 20004038400121

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MONTPON

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : CTE CNES ISLE DOUBLE LANDAIS

ANNEE 2016

Code INSEE 24294	COMMUNAUTE DE COMMUNES ISLE DOUBLE LANDAIS CTE CNES ISLE DOUBLE LANDAIS	BP 2016
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,33%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	120,55%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	87,14%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 319 555,00	7 535 467,48
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 784 087,52
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		8 319 555,00	8 319 555,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	6 432 894,38	7 811 385,80
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	1 750 184,09	1 294 044,20
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 922 351,53	(si solde positif)
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		9 105 430,00	9 105 430,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		17 424 985,00	17 424 985,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 388 721,73	0,00	1 422 704,00	1 422 704,00	1 422 704,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 395 315,00	0,00	3 765 029,00	3 765 029,00	3 765 029,00
014	Atténuations de produits	4 774,00	0,00	171 474,00	171 474,00	171 474,00
65	Autres charges de gestion courante	440 247,71	0,00	1 838 582,93	1 838 582,93	1 838 582,93
Total des dépenses de gestion courante		5 229 058,44	0,00	7 197 789,93	7 197 789,93	7 197 789,93
66	Charges financières	191 354,87	0,00	197 759,37	197 759,37	197 759,37
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	50 000,00		76 541,20	76 541,20	76 541,20
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 478 413,31	0,00	7 480 090,50	7 480 090,50	7 480 090,50
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 219 922,05		720 281,00	720 281,00	720 281,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	86 083,19		119 183,50	119 183,50	119 183,50
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 306 005,24		839 464,50	839 464,50	839 464,50
TOTAL		6 784 418,55	0,00	8 319 555,00	8 319 555,00	8 319 555,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 319 555,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	43 000,00	0,00	60 499,30	60 499,30	60 499,30
70	Produits des services, du domaine et ventes div	744 500,00	0,00	896 905,62	896 905,62	896 905,62
73	Impôts et taxes	5 181 540,89	0,00	5 559 307,00	5 559 307,00	5 559 307,00
74	Dotations, subventions et participations	914 011,00	0,00	835 681,00	835 681,00	835 681,00
75	Autres produits de gestion courante	170 000,00	0,00	171 500,00	171 500,00	171 500,00
Total des recettes de gestion courante		7 053 051,89	0,00	7 523 892,92	7 523 892,92	7 523 892,92
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	80 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 133 151,89	0,00	7 528 992,92	7 528 992,92	7 528 992,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	6 474,56		6 474,56	6 474,56	6 474,56
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 474,56		6 474,56	6 474,56	6 474,56
TOTAL		7 139 626,45	0,00	7 535 467,48	7 535 467,48	7 535 467,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

784 087,52

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 319 555,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

832 989,94

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 705,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	266 391,06	57 971,32	600 300,00	600 300,00	658 271,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	98 544,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	6 960 231,09	1 692 212,77	4 205 196,00	4 205 196,00	5 897 408,77
	Total des dépenses d'équipement	7 330 871,15	1 750 184,09	4 810 496,00	4 810 496,00	6 560 680,09
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 006 043,19	0,00	1 595 922,12	1 595 922,12	1 595 922,12
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00		20 001,70	20 001,70	20 001,70
	Total des dépenses financières	1 026 043,19	0,00	1 615 923,82	1 615 923,82	1 615 923,82
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 356 914,34	1 750 184,09	6 426 419,82	6 426 419,82	8 176 603,91
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 474,56		6 474,56	6 474,56	6 474,56
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 474,56		6 474,56	6 474,56	6 474,56
	TOTAL	8 363 388,90	1 750 184,09	6 432 894,38	6 432 894,38	8 183 078,47

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

922 351,53

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 105 430,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 259 513,45	1 159 004,20	1 150 208,00	1 150 208,00	2 309 212,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 636 128,52	0,00	3 363 727,12	3 363 727,12	3 363 727,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 895 641,97	1 159 004,20	4 513 935,12	4 513 935,12	5 672 939,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 343 912,18	135 040,00	1 079 494,76	1 079 494,76	1 214 534,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	1 378 491,42	1 378 491,42	1 378 491,42
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 343 912,18	135 040,00	2 457 986,18	2 457 986,18	2 593 026,18
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 239 554,15	1 294 044,20	6 971 921,30	6 971 921,30	8 265 965,50
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 219 922,05		720 281,00	720 281,00	720 281,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	85 652,39		119 183,50	119 183,50	119 183,50
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 305 574,44		839 464,50	839 464,50	839 464,50
	TOTAL	8 545 128,59	1 294 044,20	7 811 385,80	7 811 385,80	9 105 430,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 105 430,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

832 989,94

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 422 704,00		1 422 704,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 765 029,00		3 765 029,00
014	Atténuations de produits	171 474,00		171 474,00
65	Autres charges de gestion courante	1 838 582,93		1 838 582,93
66	Charges financières	197 759,37	0,00	197 759,37
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	8 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	119 183,50	119 183,50
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	76 541,20		76 541,20
023	Virement à la section d'investissement		720 281,00	720 281,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	7 480 090,50	839 464,50	8 319 555,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**8 319 555,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 474,56	6 474,56
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 595 922,12	0,00	1 595 922,12
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 897 408,77		5 897 408,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	658 271,32	0,00	658 271,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 001,70		20 001,70
	Dépenses d'investissement - Total	8 176 603,91	6 474,56	8 183 078,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**922 351,53**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**9 105 430,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 499,30		60 499,30
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	896 905,62		896 905,62
73	Impôts et taxes	5 559 307,00		5 559 307,00
74	Dotations, subventions et participations	835 681,00		835 681,00
75	Autres produits de gestion courante	171 500,00	0,00	171 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 100,00	6 474,56	11 574,56
Recettes de fonctionnement - Total		7 528 992,92	6 474,56	7 535 467,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 784 087,52

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 319 555,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 214 534,76	0,00	1 214 534,76
13	Subventions d'investissement	2 309 212,20	0,00	2 309 212,20
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	3 363 727,12	0,00	3 363 727,12
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		119 183,50	119 183,50
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		720 281,00	720 281,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		6 887 474,08	839 464,50	7 726 938,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 1 378 491,42

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 105 430,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 388 721,73	1 422 704,00	1 422 704,00
60611	Eau et assainissement	16 819,50	17 000,00	17 000,00
60612	Énergie - Électricité	77 354,50	64 000,00	64 000,00
60621	Combustibles	22 932,70	9 000,00	9 000,00
60622	Carburants	60 189,04	61 000,00	61 000,00
60623	Alimentation		336 400,00	336 400,00
606230	libellé non renseigné	37 600,00	0,00	0,00
606231	libellé non renseigné	10 000,00	0,00	0,00
606232	libellé non renseigné	5 500,00	0,00	0,00
606233	libellé non renseigné	26 500,00	0,00	0,00
606234	libellé non renseigné	25 300,00	0,00	0,00
606235	libellé non renseigné	11 600,00	0,00	0,00
606236	libellé non renseigné	27 750,00	0,00	0,00
606237	libellé non renseigné	161 200,00	0,00	0,00
606239	libellé non renseigné	47 100,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 226,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	24 669,42	25 000,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 603,79	35 000,00	35 000,00
60633	Fournitures de voirie	64 551,00	60 000,00	60 000,00
60636	Vêtements de travail	9 312,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	6 280,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	6 950,00	6 950,00	6 950,00
6067	Fournitures scolaires	79 240,00	79 240,00	79 240,00
6068	Autres matières et fournitures	1 800,00	1 800,00	1 800,00
611	Contrats de prestations de services	81 477,00	85 000,00	85 000,00
6132	Locations immobilières	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6135	Locations mobilières	27 930,28	26 000,00	26 000,00
61521	Terrains	10 337,28	11 000,00	11 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	32 256,35	45 000,00	45 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	105 221,03	105 000,00	105 000,00
61551	Matériel roulant	51 945,25	80 000,00	80 000,00
61558	Autres biens mobiliers	9 282,82	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	28 222,21	30 000,00	30 000,00
6161	Assurance multirisques		19 214,00	19 214,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction		2 200,00	2 200,00
6168	Autres primes d'assurance	43 460,15	2 350,00	2 350,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	150,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6226	Honoraires	6 941,06	45 000,00	45 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	11 000,00	40 000,00	40 000,00
6231	Annonces et insertions	2 252,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 816,20	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	4 811,00	3 500,00	3 500,00
62360	libellé non renseigné	1 500,00	0,00	0,00
6238	Divers	300,00	3 000,00	3 000,00
62380	libellé non renseigné	3 000,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6247	Transports collectifs	26 099,40	30 000,00	30 000,00
6251	Voyages et déplacements	595,00	500,00	500,00
6256	Missions	5 000,00	6 500,00	6 500,00
62560	libellé non renseigné	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 262,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	26 503,84	26 250,00	26 250,00
62620	libellé non renseigné	1 200,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	62 140,00	41 000,00	41 000,00
6288	Autres services extérieurs		20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	24 588,00	24 500,00	24 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 178,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	2 874,91	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 395 315,00	3 765 029,00	3 765 029,00
6218	Autre personnel extérieur	616 100,00	328 000,00	328 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 350,00	10 075,00	10 075,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	38 065,00	25 338,00	25 338,00
64111	Rémunération principale	1 517 000,00	1 901 116,00	1 901 116,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	26 000,00	29 000,00	29 000,00
64118	Autres indemnités	120 000,00	126 000,00	126 000,00
64131	Rémunérations	90 000,00	36 000,00	36 000,00
64138	Autres indemnités	300,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	18 500,00	26 000,00	26 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	73 500,00	111 000,00	111 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	293 500,00	346 000,00	346 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	457 500,00	580 000,00	580 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	11 500,00	11 500,00	11 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	120 000,00	230 000,00	230 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6488	Autres charges	3 000,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	4 774,00	171 474,00	171 474,00
73921	Attributions de compensation		166 700,00	166 700,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et com	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	3 774,00	3 774,00	3 774,00
65	Autres charges de gestion courante	440 247,71	1 838 582,93	1 838 582,93
6531	Indemnités	85 000,00	86 645,00	86 645,00
6533	Cotisations de retraite	3 650,00	4 326,00	4 326,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	15 700,00	15 488,00	15 488,00
6535	Formation	400,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes		1 000,00	1 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territ		1 349 128,00	1 349 128,00
65548	Autres contributions	4 000,00	45 444,66	45 444,66
6558	Autres contributions obligatoires	11 022,90	12 785,00	12 785,00
65737	Autres établissements publics locaux	168 138,78	237 866,27	237 866,27
657371	libellé non renseigné	14 788,87	0,00	0,00
657372	libellé non renseigné	63 519,16	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	73 028,00	84 900,00	84 900,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 229 058,44	7 197 789,93	7 197 789,93
66	Charges financières (b)	191 354,87	197 759,37	197 759,37
66111	Intérêts réglés à l'échéance	186 000,00	180 000,00	180 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-2 645,13	-2 240,63	-2 240,63
6688	Autres	8 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 500,00	3 500,00	3 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	50 000,00	76 541,20	76 541,20
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 478 413,31	7 480 090,50	7 480 090,50
023	Virement à la section d'investissement	1 219 922,05	720 281,00	720 281,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	86 083,19	119 183,50	119 183,50
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	86 083,19	119 183,50	119 183,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 306 005,24	839 464,50	839 464,50
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 306 005,24	839 464,50	839 464,50
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 784 418,55	8 319 555,00	8 319 555,00

+

RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 319 555,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	43 000,00	60 499,30	60 499,30
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000,00	60 000,00	60 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	3 000,00	499,30	499,30
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	744 500,00	896 905,62	896 905,62
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 500,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs		26 000,00	26 000,00
706321	libellé non renseigné	21 500,00	0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social		35 000,00	35 000,00
70661	libellé non renseigné	40 000,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig		276 600,00	276 600,00
70671	libellé non renseigné	10 000,00	0,00	0,00
70672	libellé non renseigné	6 700,00	0,00	0,00
70673	libellé non renseigné	33 900,00	0,00	0,00
70674	libellé non renseigné	29 900,00	0,00	0,00
70675	libellé non renseigné	11 500,00	0,00	0,00
70676	libellé non renseigné	21 600,00	0,00	0,00
706771	libellé non renseigné	44 200,00	0,00	0,00
706772	libellé non renseigné	22 600,00	0,00	0,00
706773	libellé non renseigné	40 300,00	0,00	0,00
70678	libellé non renseigné	4 000,00	0,00	0,00
70679	libellé non renseigné	26 900,00	0,00	0,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	25 000,00	35 000,00	35 000,00
70848	aux autres organismes	150 000,00	362 305,62	362 305,62
70872	par les budgets annexes et les régies municipales		162 000,00	162 000,00
708721	libellé non renseigné	123 300,00	0,00	0,00
708722	libellé non renseigné	130 600,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 181 540,89	5 559 307,00	5 559 307,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 645 077,00	2 677 662,00	2 677 662,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	486 696,00	486 696,00	486 696,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	143 401,00	146 322,00	146 322,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	70 979,00	74 555,00	74 555,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	6 000,00	9 466,00	9 466,00
7321	Attribution de compensation	419 819,89	700 672,00	700 672,00
7323	F.N.G.I.R.	45 166,00	45 166,00	45 166,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et com	100 000,00	150 000,00	150 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 261 602,00	1 263 068,00	1 263 068,00
7362	Taxes de séjour	2 800,00	5 700,00	5 700,00
74	Dotations, subventions et participations	914 011,00	835 681,00	835 681,00
74124	Dotation d'intercommunalité	364 635,00	240 205,00	240 205,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	355 316,00	355 316,00	355 316,00
74712	Emplois d'avenir	4 000,00	0,00	0,00
74718	Autres	90 000,00	150 000,00	150 000,00
7478	Autres organismes	2 500,00	0,00	0,00
74833	État - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	7 574,00	174,00	174,00
74834	État - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	450,00	450,00	450,00
74835	État - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	89 536,00	89 536,00	89 536,00
75	Autres produits de gestion courante	170 000,00	171 500,00	171 500,00
752	Revenus des immeubles	168 000,00	170 000,00	170 000,00
758	Produits divers de gestion courante	2 000,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		7 053 051,89	7 523 892,92	7 523 892,92
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
76231	Par les communes membres du GFP		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	80 100,00	5 100,00	5 100,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	100,00	100,00	100,00
7788	Produits exceptionnels divers	80 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 133 151,89	7 528 992,92	7 528 992,92

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 474,56	6 474,56	6 474,56
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	6 474,56	6 474,56	6 474,56
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctioi		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 474,56	6 474,56	6 474,56
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 139 626,45	7 535 467,48	7 535 467,48

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	784 087,52
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 319 555,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 705,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits similaires	5 705,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	266 391,06	600 300,00	600 300,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		48 000,00	48 000,00
2152	Installations de voirie	38 741,74	40 000,00	40 000,00
21571	Matériel roulant - Voirie	204 000,00	105 000,00	105 000,00
21731	Bâtiments publics		288 800,00	288 800,00
21782	Matériel de transport		15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	22 649,32	7 000,00	7 000,00
2184	Mobilier		4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	92 500,00	92 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	98 544,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 951,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	94 593,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 052 (5)	11 071,49	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 059 (5)	1 740,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 114 (5)	2 175 527,62	330 000,00	330 000,00
	Opération d'équipement n° 138 (5)	1 460,81	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 143 (5)	162 281,37	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 146 (5)	65 113,80	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 147 (5)	2 916,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 148 (5)	562 232,00	562 350,00	562 350,00
	Opération d'équipement n° 149 (5)	485 802,00	486 000,00	486 000,00
	Opération d'équipement n° 150 (5)	2 626 086,00	2 010 000,00	2 010 000,00
	Opération d'équipement n° 151 (5)	866 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 152 (5)		756 846,00	756 846,00
	Opération d'équipement n° 153 (5)		60 000,00	60 000,00
	Total des dépenses d'équipement	7 330 871,15	4 810 496,00	4 810 496,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 006 043,19	1 595 922,12	1 595 922,12
1641	Emprunts en euros	993 365,07	1 583 244,00	1 583 244,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 923,00	5 923,00	5 923,00
168751	GFP de rattachement	6 755,12	6 755,12	6 755,12
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	20 001,70	20 001,70
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	20 001,70	20 001,70
	Total des dépenses financières	1 026 043,19	1 615 923,82	1 615 923,82
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	8 356 914,34	6 426 419,82	6 426 419,82
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	6 474,56	6 474,56	6 474,56
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	6 474,56	6 474,56	6 474,56
13911	État et établissements nationaux	2 494,07	2 494,07	2 494,07
13912	Régions	1 524,49	1 524,49	1 524,49
13913	Départements	975,67	975,67	975,67
13918	Autres	1 480,33	1 480,33	1 480,33
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13141	Communes membres du GFP		0,00	0,00
276341	Communes membres du GFP		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		6 474,56	6 474,56	6 474,56
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 363 388,90	6 432 894,38	6 432 894,38

	+
RESTES A REALISER 2015 (11)	1 750 184,09
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	922 351,53
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 105 430,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 259 513,45	1 150 208,00	1 150 208,00
13141	Communes membres du GFP	423 153,00	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	1 057 674,35	0,00	0,00
1323	Départements	1 564 268,70	730 208,00	730 208,00
1328	Autres	492 092,07	200 000,00	200 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	722 325,33	220 000,00	220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 636 128,52	3 363 727,12	3 363 727,12
1641	Emprunts en euros	1 636 128,52	3 173 727,12	3 173 727,12
168751	GFP de rattachement		190 000,00	190 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 895 641,97	4 513 935,12	4 513 935,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 343 912,18	2 457 986,18	2 457 986,18
10222	F.C.T.V.A.	1 343 912,18	1 079 494,76	1 079 494,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		1 378 491,42	1 378 491,42
Total des recettes financières		1 343 912,18	2 457 986,18	2 457 986,18
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 239 554,15	6 971 921,30	6 971 921,30
021	Virement de la section de fonctionnement	1 219 922,05	720 281,00	720 281,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	85 652,39	119 183,50	119 183,50
28051	Concessions et droits similaires	2 279,68	4 988,49	4 988,49
28132	Immeubles de rapport	26 355,67	26 355,67	26 355,67
281571	Matériel roulant	28 418,15	53 146,12	53 146,12
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	297,00	297,00	297,00
281782	Matériel de transport	10 493,86	10 493,86	10 493,86
28182	Matériel de transport	1 689,72	1 689,72	1 689,72
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 498,90	8 265,83	8 265,83
28184	Mobilier	2 626,65	3 208,55	3 208,55
28188	Autres immobilisations corporelles	5 992,76	10 738,26	10 738,26
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 305 574,44	839 464,50	839 464,50
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
13241	Communes membres du GFP		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 305 574,44	839 464,50	839 464,50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		8 545 128,59	7 811 385,80	7 811 385,80

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

1 294 044,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 105 430,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101

LIBELLE : CASERNE GENDARMERIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104

LIBELLE : MULTIPLE ST MARTIAL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		8 677,44	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 677,44	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	8 677,44	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 114

LIBELLE : VELOURTE VOIE VERTE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 234 255,61	^a 1 092 800,00	330 000,00	^b 330 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	214 338,29	7 869,47	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	214 338,29	7 869,47	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 695,00	20 305,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	1 695,00	20 305,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 018 222,32	1 064 625,53	330 000,00	330 000,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise	1 966 710,82	1 064 625,53	330 000,00	330 000,00	
238	Avances et acomptes versés sur commar	51 511,50	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 734 383,64	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	734 383,64	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	322 667,20	0,00
1323	Départements	229 210,17	0,00
13258	Autres groupements	0,00	0,00
1328	Autres	78 865,78	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires rura	103 640,49	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-688 416,36

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 138
LIBELLE : BOURGS PIZOU MENESP MOULIN N
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		804 156,66	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	804 156,66	0,00	0,00	0,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise	804 156,66	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 369 873,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	369 873,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	369 873,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		369 873,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 142
LIBELLE : VESTIAIRES STADE LE PIZOU
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 22 818,46	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	22 818,46	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	22 818,46	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		22 818,46
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 143
LIBELLE : VELOURTE PIZ MENESP MOULIN N
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		522 322,47	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	522 322,47	0,00	0,00	0,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise	522 322,47	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 31 929,10	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	31 929,10	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	30 968,46	0,00
1323	Départements	960,64	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	31 929,10
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 148

LIBELLE : BOURG ST MARTIAL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	562 350,00	^b 562 350,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	562 350,00	562 350,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise	0,00	0,00	562 350,00	562 350,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 259 241,00
13	Subventions d'investissement	0,00	259 241,00
1323	Départements	0,00	259 241,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-303 109,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 149

LIBELLE : BOURG ECHOUGNAC

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	486 000,00	^b 486 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	486 000,00	486 000,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise	0,00	0,00	486 000,00	486 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 190 967,00
13	Subventions d'investissement	0,00	190 967,00
1323	Départements	0,00	190 967,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-295 033,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 150

LIBELLE : MAISON SANTE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		38 128,54	^a 44 300,00	2 010 000,00	^b 2 010 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	38 128,54	44 300,00	2 010 000,00	2 010 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	38 128,54	44 300,00	2 010 000,00	2 010 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 700 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	700 000,00
1323	Départements	0,00	280 000,00
1328	Autres	0,00	200 000,00
1341	Dotations d'équipement des territoires rura	0,00	220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-1 354 300,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 151

LIBELLE : VOIRIE IDL 2015

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		110 887,23	^a 555 112,77	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	110 887,23	555 112,77	0,00	0,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise	110 887,23	555 112,77	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-555 112,77
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 152

LIBELLE : VOIRIE CC IDL 2016

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	756 846,00	^b 756 846,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	756 846,00	756 846,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise	0,00	0,00	756 846,00	756 846,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-756 846,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 153

LIBELLE : PEPINIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	60 000,00	^b 60 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-60 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	1 811 745,70	0,00	263 800,00	0,00	0,00	2 010 000,00	0,00	5 923,00	1 916 951,12	418 000,00	6 426 419,82
Equipements municipaux (2)		208 500,00	0,00	263 800,00	0,00	0,00	2 010 000,00	0,00	0,00	1 910 196,00	418 000,00	4 810 496,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	6 474,56											6 474,56
Total dépenses de l'exercice	6 474,56	1 811 745,70	0,00	263 800,00	0,00	0,00	2 010 000,00	0,00	5 923,00	1 916 951,12	418 000,00	6 432 894,38
RAR N-1 et reports	922 351,53	19 443,60	0,00	38 527,72	0,00	0,00	44 300,00	0,00	0,00	555 112,77	1 092 800,00	2 672 535,62
Total cumulé dépenses d'investissement	928 826,09	1 831 189,30	0,00	302 327,72	0,00	0,00	2 054 300,00	0,00	5 923,00	2 472 063,89	1 510 800,00	9 105 430,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 239 019,07	3 422 158,73	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	450 208,00	0,00	7 811 385,80
RAR N-1 et reports	135 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 818,46	0,00	0,00	0,00	369 873,00	766 312,74	1 294 044,20
Total cumulé recettes d'investissement	3 374 059,07	3 422 158,73	0,00	0,00	0,00	22 818,46	700 000,00	0,00	0,00	820 081,00	766 312,74	9 105 430,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 041 723,87	4 882 271,20	1 000,00	402 690,00	0,00	237 866,27	0,00	0,00	5 000,00	1 703 553,66	45 450,00	8 319 555,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 041 723,87	4 882 271,20	1 000,00	402 690,00	0,00	237 866,27	0,00	0,00	5 000,00	1 703 553,66	45 450,00	8 319 555,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	98 134,56	6 924 032,92	0,00	276 600,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	170 000,00	0,00	31 700,00	7 535 467,48
RAR N-1 et reports	0,00	784 087,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784 087,52
Total cumulé recettes de fonctionnement	98 134,56	7 708 120,44	0,00	276 600,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	170 000,00	0,00	31 700,00	8 319 555,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		928 826,09	1 831 189,30	0,00	302 327,72	0,00	0,00	2 054 300,00	0,00	5 923,00	2 472 063,89	1 510 800,00	9 105 430,00
Dépenses réelles		922 351,53	1 831 189,30	0,00	302 327,72	0,00	0,00	2 054 300,00	0,00	5 923,00	2 472 063,89	1 510 800,00	9 098 955,44
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	922 351,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	922 351,53
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	922 351,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	922 351,53
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	20 001,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 001,70
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	20 001,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 001,70
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 583 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 923,00	6 755,12	0,00	1 595 922,12
1641	Emprunts en euros	0,00	1 583 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 583 244,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 923,00	0,00	0,00	5 923,00
168751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 755,12	0,00	6 755,12
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	162 943,60	0,00	302 327,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	88 000,00	658 271,32
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	37 811,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 811,72
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	52 468,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 468,16
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	105 000,00
21731	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	263 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	288 800,00
21782	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	9 926,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 926,67
2184	Mobilier	0,00	8 048,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 048,77
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	92 500,00	0,00	716,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 216,00
Opérations d'équipement		0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 054 300,00	0,00	0,00	2 360 308,77	1 422 800,00	5 897 408,77
	114 VELOROUTE VOIE VERTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 422 800,00	1 422 800,00
	148 BOURG ST MARTIAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	562 350,00	0,00	562 350,00
	149 BOURG ECHOURGNAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	486 000,00	0,00	486 000,00
	150 MAISON SANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 054 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 054 300,00
	151 VOIRIE IDL 2015	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555 112,77	0,00	555 112,77
	152 VOIRIE CC IDL 2016	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756 846,00	0,00	756 846,00
	153 PEPINIERE	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
Dépenses d'ordre		6 474,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 474,56

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 474,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 474,56
13911	Etat et établissements nationaux	2 494,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 494,07
13912	Régions	1 524,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 524,49
13913	Départements	975,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	975,67
13918	Autres	1 480,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 480,33
RECETTES													
Total recettes d'investissement		3 374 059,07	3 422 158,73	0,00	0,00	0,00	22 818,46	700 000,00	0,00	0,00	820 081,00	766 312,74	9 105 430,00
Recettes réelles		2 593 026,18	3 363 727,12	0,00	0,00	0,00	22 818,46	700 000,00	0,00	0,00	820 081,00	766 312,74	8 265 965,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 593 026,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 593 026,18
10222	F.C.T.V.A.	1 214 534,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 214 534,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 378 491,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 491,42
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 363 727,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 363 727,12
1641	Emprunts en euros	0,00	3 173 727,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 173 727,12
168751	GFP de rattachement	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 818,46	700 000,00	0,00	0,00	820 081,00	766 312,74	2 309 212,20
	114 VELOURTE VOIE VERTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734 383,64	734 383,64
	138 BOURGS PIZOU MENESP MOULIN N	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	369 873,00	0,00	369 873,00
	142 VESTIAIRES STADE LE PIZOU	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 818,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 818,46
	143 VELOURTE PIZ MENESP MOULIN N	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 929,10	31 929,10
	148 BOURG ST MARTIAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 241,00	0,00	259 241,00
	149 BOURG ECHOURGNAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 967,00	0,00	190 967,00
	150 MAISON SANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
Recettes d'ordre		781 032,89	58 431,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	839 464,50
021	Virement de la section de fonctionnement	720 281,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720 281,00
021	Virement de la section de fonctionnement	720 281,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720 281,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 751,89	58 431,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 183,50
28051	Concessions et droits similaires	0,00	4 988,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 988,49
28132	Immeubles de rapport	26 355,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 355,67
281571	Matériel roulant	0,00	53 146,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 146,12
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	297,00
281782	Matériel de transport	10 493,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 493,86
28182	Matériel de transport	1 689,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 689,72
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 265,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 265,83

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28184	Mobilier	3 208,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 208,55
28188	Autres immobilisations corporelles	10 738,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 738,26

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 041 723,87	4 882 271,20	1 000,00	402 690,00	0,00	237 866,27	0,00	0,00	5 000,00	1 703 553,66	45 450,00	8 319 555,00
Dépenses réelles		202 259,37	4 882 271,20	1 000,00	402 690,00	0,00	237 866,27	0,00	0,00	5 000,00	1 703 553,66	45 450,00	7 480 090,50
011	Charges à caractère général	24 500,00	591 864,00	1 000,00	402 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	352 200,00	45 450,00	1 422 704,00
60611	Eau et assainissement	0,00	200,00	0,00	16 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	17 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	5 000,00	0,00	52 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	6 000,00	64 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	9 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00	0,00	61 000,00
60623	Alimentation	0,00	336 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	336 400,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	800,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	200,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	35 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèq.	0,00	0,00	0,00	6 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 950,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	79 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 240,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	30 000,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	1 000,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	1 000,00	45 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	105 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6156	Maintenance	0,00	5 000,00	0,00	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	30 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	19 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 214,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	2 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
6226	Honoraires	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6228	Divers	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	40 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6238	Divers	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6257	Réceptions	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	3 900,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	1 750,00	26 250,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	24 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6358	Autres droits	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 765 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 765 029,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	328 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	328 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	10 075,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 075,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	25 338,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 338,00
64111	Rémunération principale	0,00	1 901 116,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 901 116,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	126 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 000,00
64131	Rémunérations	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	111 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	346 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	580 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6488	Autres charges	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	171 474,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 474,00
73921	Attributions de compensation	0,00	166 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 700,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et cc	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	0,00	3 774,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 774,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	76 541,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 541,20
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	76 541,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 541,20
65	Autres charges de gestion courante	0,00	249 363,00	0,00	0,00	0,00	237 866,27	0,00	0,00	0,00	1 351 353,66	0,00	1 838 582,93
6531	Indemnités	0,00	86 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 645,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 326,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	15 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 488,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges ter	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 349 128,00	0,00	1 349 128,00
65548	Autres contributions	0,00	43 219,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 225,66	0,00	45 444,66
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	12 785,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 785,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 866,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 866,27
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	84 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 900,00
66	Charges financières	177 759,37	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 759,37
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-2 240,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 240,63
6688	Autres	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
	Dépenses d'ordre	839 464,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	839 464,50
023	Virement à la section d'investissement	720 281,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720 281,00
023	Virement à la section d'investissement	720 281,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720 281,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	119 183,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 183,50
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	119 183,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 183,50

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		98 134,56	7 708 120,44	0,00	276 600,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	170 000,00	0,00	31 700,00	8 319 555,00
Recettes réelles		91 660,00	7 708 120,44	0,00	276 600,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	170 000,00	0,00	31 700,00	8 313 080,44
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf	0,00	784 087,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784 087,52
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	784 087,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784 087,52
013	Atténuations de charges	0,00	60 499,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 499,30
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	499,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	499,30
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	559 305,62	0,00	276 600,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	26 000,00	896 905,62
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'ens	0,00	0,00	0,00	276 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276 600,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
70848	aux autres organismes	0,00	362 305,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 305,62
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	5 553 607,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	5 559 307,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	2 677 662,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 677 662,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	486 696,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	486 696,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	146 322,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 322,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	74 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 555,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	9 466,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 466,00
7321	Attribution de compensation	0,00	700 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 672,00
7323	F.N.G.I.R.	0,00	45 166,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 166,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et cc	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	1 263 068,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 263 068,00
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00
74	Dotations, subventions et participations	90 160,00	745 521,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	835 681,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	240 205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 205,00
74126	Dotation de compensation des groupements de commun	0,00	355 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 316,00
74718	Autres	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	174,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	89 536,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 536,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
75	Autres produits de gestion courante	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	171 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00
758	Produits divers de gestion courante	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
77	Produits exceptionnels	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	Recettes d'ordre	6 474,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 474,56
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 474,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 474,56
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	6 474,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 474,56

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 041 723,87	4 882 271,20	5 923 995,07
Dépenses de l'exercice	1 041 723,87	4 882 271,20	5 923 995,07
011 Charges à caractère général	24 500,00	591 864,00	616 364,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 765 029,00	3 765 029,00
014 Atténuations de produits	0,00	171 474,00	171 474,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	76 541,20	76 541,20
023 Virement à la section d'investissement	720 281,00	0,00	720 281,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	119 183,50	0,00	119 183,50
65 Autres charges de gestion courante	0,00	249 363,00	249 363,00
66 Charges financières	177 759,37	20 000,00	197 759,37
67 Charges exceptionnelles	0,00	8 000,00	8 000,00
RECETTES TOTALES (2)	98 134,56	7 708 120,44	7 806 255,00
Recettes de l'exercice	98 134,56	6 924 032,92	7 022 167,48
013 Atténuations de charges	0,00	60 499,30	60 499,30
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 474,56	0,00	6 474,56
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	559 305,62	559 305,62
73 Impôts et taxes	0,00	5 553 607,00	5 553 607,00
74 Dotations, subventions et participations	90 160,00	745 521,00	835 681,00
75 Autres produits de gestion courante	1 500,00	0,00	1 500,00
77 Produits exceptionnels	0,00	5 100,00	5 100,00
Restes à réaliser - reports	0,00	784 087,52	784 087,52
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	0,00	784 087,52	784 087,52

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la collectivité
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	4 882 271,20
Dépenses de l'exercice	4 882 271,20
011 Charges à caractère général	591 864,00
012 Charges de personnel et frais assimil	3 765 029,00
014 Atténuations de produits	171 474,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement	76 541,20
023 Virement à la section d'investisseme	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
65 Autres charges de gestion courante	249 363,00
66 Charges financières	20 000,00
67 Charges exceptionnelles	8 000,00
RECETTES TOTALES (2)	7 708 120,44
Recettes de l'exercice	6 924 032,92
013 Atténuations de charges	60 499,30
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
70 Produits des services, du domaine et \	559 305,62
73 Impôts et taxes	5 553 607,00
74 Dotations, subventions et participation	745 521,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00
77 Produits exceptionnels	5 100,00
Restes à réaliser - reports	784 087,52
002 Résultat de fonctionnement reporté (1	784 087,52

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 000,00	1 000,00
Dépenses de l'exercice	1 000,00	1 000,00
011 Charges à caractère général	1 000,00	1 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	111 Police nationale
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	1 000,00
Dépenses de l'exercice	1 000,00
011 Charges à caractère général	1 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	391 690,00	11 000,00	402 690,00
Dépenses de l'exercice	391 690,00	11 000,00	402 690,00
011 Charges à caractère général	391 690,00	11 000,00	402 690,00
RECETTES TOTALES (2)	276 600,00	0,00	276 600,00
Recettes de l'exercice	276 600,00	0,00	276 600,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	276 600,00	0,00	276 600,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21	Sous-fonction 25
	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	391 690,00	11 000,00
Dépenses de l'exercice	391 690,00	11 000,00
011 Charges à caractère général	391 690,00	11 000,00
RECETTES TOTALES (2)	276 600,00	0,00
Recettes de l'exercice	276 600,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et \	276 600,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	237 866,27	237 866,27
Dépenses de l'exercice	237 866,27	237 866,27
65 Autres charges de gestion courante	237 866,27	237 866,27

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 42
	421 Centres de loisirs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	237 866,27
Dépenses de l'exercice	237 866,27
65 Autres charges de gestion courante	237 866,27

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	Total
RECETTES TOTALES (2)	35 000,00	35 000,00
Recettes de l'exercice	35 000,00	35 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 000,00	35 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	72 Aide au secteur locatif	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 000,00	5 000,00
Dépenses de l'exercice	5 000,00	5 000,00
011 Charges à caractère général	5 000,00	5 000,00
RECETTES TOTALES (2)	170 000,00	170 000,00
Recettes de l'exercice	170 000,00	170 000,00
75 Autres produits de gestion courante	170 000,00	170 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 281 628,00	339 700,00	82 225,66	1 703 553,66
Dépenses de l'exercice	1 281 628,00	339 700,00	82 225,66	1 703 553,66
011 Charges à caractère général	12 500,00	339 700,00	0,00	352 200,00
65 Autres charges de gestion courante	1 269 128,00	0,00	82 225,66	1 351 353,66

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	822 Voirie communale et routes	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	1 266 068,00	15 560,00	339 700,00	82 225,66
Dépenses de l'exercice	1 266 068,00	15 560,00	339 700,00	82 225,66
011 Charges à caractère général	0,00	12 500,00	339 700,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	1 266 068,00	3 060,00	0,00	82 225,66

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	92 Aides à l'agriculture et aux industries	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	11 000,00	34 450,00	45 450,00
Dépenses de l'exercice	11 000,00	34 450,00	45 450,00
011 Charges à caractère général	11 000,00	34 450,00	45 450,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	31 700,00	31 700,00
Recettes de l'exercice	0,00	31 700,00	31 700,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	26 000,00	26 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	5 700,00	5 700,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	928 826,09	1 831 189,30	2 760 015,39
Dépenses de l'exercice	6 474,56	1 811 745,70	1 818 220,26
Non individualisées en opérations	6 474,56	1 751 745,70	1 758 220,26
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	20 001,70	20 001,70
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	6 474,56	0,00	6 474,56
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 583 244,00	1 583 244,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	5 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	143 500,00	143 500,00
N° Opérations	0,00	60 000,00	60 000,00
153 PEPINIERE	0,00	60 000,00	60 000,00
Restes à réaliser - reports	922 351,53	19 443,60	941 795,13
Non individualisées en opérations	922 351,53	19 443,60	941 795,13
001 Solde d'exécution de la section d'investis	922 351,53	0,00	922 351,53
21 Immobilisations corporelles	0,00	19 443,60	19 443,60
RECETTES TOTALES (2)	3 374 059,07	3 422 158,73	6 796 217,80
Recettes de l'exercice	3 239 019,07	3 422 158,73	6 661 177,80
Non affectées aux opérations	3 239 019,07	3 422 158,73	6 661 177,80
021 Virement de la section de fonctionnemen	720 281,00	0,00	720 281,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	60 751,89	58 431,61	119 183,50
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 457 986,18	0,00	2 457 986,18
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 363 727,12	3 363 727,12
Restes à réaliser - reports	135 040,00	0,00	135 040,00
Non affectées aux opérations	135 040,00	0,00	135 040,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	135 040,00	0,00	135 040,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	1 831 189,30
Dépenses de l'exercice	1 811 745,70
Non individualisées en opérations	1 751 745,70
020 Dépenses imprévues (investissement)	20 001,70
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 583 244,00
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00
21 Immobilisations corporelles	143 500,00
N° Opérations	60 000,00
153 PEPINIERE	60 000,00
Restes à réaliser - reports	19 443,60
Non individualisées en opérations	19 443,60
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
21 Immobilisations corporelles	19 443,60
RECETTES TOTALES (2)	3 422 158,73
Recettes de l'exercice	3 422 158,73
Non affectées aux opérations	3 422 158,73
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	58 431,61
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	3 363 727,12
Restes à réaliser - reports	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	302 327,72	302 327,72
Dépenses de l'exercice	263 800,00	263 800,00
Non individualisées en opérations	263 800,00	263 800,00
21 Immobilisations corporelles	263 800,00	263 800,00
Restes à réaliser - reports	38 527,72	38 527,72
Non individualisées en opérations	38 527,72	38 527,72
21 Immobilisations corporelles	38 527,72	38 527,72

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21
	213 Classes regroupées
DEPENSES TOTALES (2)	302 327,72
Dépenses de l'exercice	263 800,00
Non individualisées en opérations	263 800,00
21 Immobilisations corporelles	263 800,00
Restes à réaliser - reports	38 527,72
Non individualisées en opérations	38 527,72
21 Immobilisations corporelles	38 527,72

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
RECETTES TOTALES (2)	22 818,46	22 818,46
Restes à réaliser - reports	22 818,46	22 818,46
Affectées aux opérations	22 818,46	22 818,46
142 VESTIAIRES STADE LE PIZOU	22 818,46	22 818,46

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41
	412 Stades
RECETTES TOTALES (2)	22 818,46
Restes à réaliser - reports	22 818,46
Affectées aux opérations	22 818,46
142 VESTIAIRES STADE LE PIZOU	22 818,46

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 054 300,00	2 054 300,00
Dépenses de l'exercice	2 010 000,00	2 010 000,00
N° Opérations	2 010 000,00	2 010 000,00
150 MAISON SANTE	2 010 000,00	2 010 000,00
Restes à réaliser - reports	44 300,00	44 300,00
N° Opérations	44 300,00	44 300,00
150 MAISON SANTE	44 300,00	44 300,00
RECETTES TOTALES (2)	700 000,00	700 000,00
Recettes de l'exercice	700 000,00	700 000,00
Affectées aux opérations	700 000,00	700 000,00
150 MAISON SANTE	700 000,00	700 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51
	510 Services communs
DEPENSES TOTALES (2)	2 054 300,00
Dépenses de l'exercice	2 010 000,00
N° Opérations	2 010 000,00
150 MAISON SANTE	2 010 000,00
Restes à réaliser - reports	44 300,00
N° Opérations	44 300,00
150 MAISON SANTE	44 300,00
RECETTES TOTALES (2)	700 000,00
Recettes de l'exercice	700 000,00
Affectées aux opérations	700 000,00
150 MAISON SANTE	700 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	72 Aide au secteur locatif	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 923,00	5 923,00
Dépenses de l'exercice	5 923,00	5 923,00
Non individualisées en opérations	5 923,00	5 923,00
16 Emprunts et dettes assimilées	5 923,00	5 923,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	6 755,12	2 465 308,77	2 472 063,89
Dépenses de l'exercice	6 755,12	1 910 196,00	1 916 951,12
Non individualisées en opérations	6 755,12	105 000,00	111 755,12
16 Emprunts et dettes assimilées	6 755,12	0,00	6 755,12
21 Immobilisations corporelles	0,00	105 000,00	105 000,00
N° Opérations	0,00	1 805 196,00	1 805 196,00
148 BOURG ST MARTIAL	0,00	562 350,00	562 350,00
149 BOURG ECHOURNAC	0,00	486 000,00	486 000,00
152 VOIRIE CC IDL 2016	0,00	756 846,00	756 846,00
Restes à réaliser - reports	0,00	555 112,77	555 112,77
N° Opérations	0,00	555 112,77	555 112,77
151 VOIRIE IDL 2015	0,00	555 112,77	555 112,77
RECETTES TOTALES (2)	0,00	820 081,00	820 081,00
Recettes de l'exercice	0,00	450 208,00	450 208,00
Affectées aux opérations	0,00	450 208,00	450 208,00
148 BOURG ST MARTIAL	0,00	259 241,00	259 241,00
149 BOURG ECHOURNAC	0,00	190 967,00	190 967,00
Restes à réaliser - reports	0,00	369 873,00	369 873,00
Affectées aux opérations	0,00	369 873,00	369 873,00
138 BOURGS PIZOU MENESP MOULIN N	0,00	369 873,00	369 873,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82
	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes
DEPENSES TOTALES (2)	6 755,12	2 465 308,77
Dépenses de l'exercice	6 755,12	1 910 196,00
Non individualisées en opérations	6 755,12	105 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	6 755,12	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	105 000,00
N° Opérations	0,00	1 805 196,00
148 BOURG ST MARTIAL	0,00	562 350,00
149 BOURG ECHOURGNAC	0,00	486 000,00
152 VOIRIE CC IDL 2016	0,00	756 846,00
Restes à réaliser - reports	0,00	555 112,77
N° Opérations	0,00	555 112,77
151 VOIRIE IDL 2015	0,00	555 112,77
RECETTES TOTALES (2)	0,00	820 081,00
Recettes de l'exercice	0,00	450 208,00
Affectées aux opérations	0,00	450 208,00
148 BOURG ST MARTIAL	0,00	259 241,00
149 BOURG ECHOURGNAC	0,00	190 967,00
Restes à réaliser - reports	0,00	369 873,00
Affectées aux opérations	0,00	369 873,00
138 BOURGS PIZOU MENESP MOULIN N	0,00	369 873,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 510 800,00	1 510 800,00
Dépenses de l'exercice	418 000,00	418 000,00
Non individualisées en opérations	88 000,00	88 000,00
21 Immobilisations corporelles	88 000,00	88 000,00
N° Opérations	330 000,00	330 000,00
114 VELOURTE VOIE VERTE	330 000,00	330 000,00
Restes à réaliser - reports	1 092 800,00	1 092 800,00
N° Opérations	1 092 800,00	1 092 800,00
114 VELOURTE VOIE VERTE	7 869,47	7 869,47
114 VELOURTE VOIE VERTE	20 305,00	20 305,00
114 VELOURTE VOIE VERTE	1 064 625,53	1 064 625,53
RECETTES TOTALES (2)	766 312,74	766 312,74
Restes à réaliser - reports	766 312,74	766 312,74
Affectées aux opérations	766 312,74	766 312,74
114 VELOURTE VOIE VERTE	734 383,64	734 383,64
143 VELOURTE PIZ MENESP MOULIN N	31 929,10	31 929,10

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant dû au 01/01/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
2016900760K00001	18/10/2016	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70003361924	04/07/2016	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
					90 000,00									
66111 Intérêts réglés à l'échéance (total)					90 000,00									
2014-006 700055	CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONAL	14/11/2011		15/02/2012	90 000,00	F	0	0.73	0.73		T	X	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 857 089,35									
1641 Emprunts en euros (total)					7 857 089,35									
2014-002 MON224	CREDIT LOCAL DE FRANCE	29/09/2004		01/07/2005	400 000,00	F	0	2.1	2.1		S	X	N	A-1
4 20500349/NL	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	04/10/2005		15/01/2006	375 000,00	F	0	2.86	2.86		A	X	N	A-1
5 20500351	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	06/10/2005		15/01/2006	200 000,00	F	0	2.63	2.63		A	X	N	A-1
2014-004 855723	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	20/07/2009		04/12/2009	120 000,00	F	0	0.95	0.95		T	X	N	A-1
8 388853	CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONAL	30/04/2010		30/04/2011	1 500 000,00	F	0	4.11	4.12827		A	X	N	A-1
2017-01 7000504	CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONAL	01/01/2012		15/03/2012	800 000,00	F	0	3.96	3.96		A	X	N	A-1
2013-09 7000675	CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONAL	17/09/2013		15/12/2013	67 000,00	F	0	3.16	3.16		A	X	N	A-1
2013-10 7000675	CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONAL	17/09/2013		15/12/2013	90 000,00	F	0	3.16	3.16		A	X	N	A-1
2013-11 7000675	CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONAL	17/09/2013		15/12/2013	43 000,00	F	0	3.16	3.16		A	X	N	A-1
2014-007 MON280	BANQUE POSTALE	25/09/2013		01/01/2014	440 000,00	F	0	0.89	0.89		T	X	N	A-1
2014-005 042100	CREDIT MUTUEL ARKEA	12/02/2014		30/03/2014	95 413,96	F	0	0.98	0.98		T	X	N	A-1
2014-009 201490	BANQUE POSTALE	13/11/2014		13/02/2015	1 000 000,00	F	0	0.47	1.92413		T	X	N	A-1
2015-010 MON503	BANQUE POSTALE	31/03/2015		01/09/2015	1 000 000,00	F	0	0.51	0.51		T	C	N	A-1
2015-011 NE0099	CREDIT MUTUEL ARKEA	16/12/2015		29/02/2016	383 240,00	F	0	0.41	0.41		T	X	N	A-1
2016-013 A33160	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	01/01/2016		01/06/2016	254 885,29	F	0	4.56	4.56		A	X	N	A-1
2016-014 127677	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2016		01/01/2016	89 755,32	F	0	3.92	3.92		A	X	N	A-1
2016-015 127663	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2016		01/01/2016	89 772,12	F	0	3.95	3.95		A	X	N	A-1
2016-016 003972	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2016		01/07/2016	265 195,52	F	0	2.3	2.3		A	X	N	A-1
2016-017 163140	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	01/01/2016		01/02/2016	16 336,62	F	0	4.48	4.48		A	X	N	A-1
2016-018 908671	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	01/01/2016		05/10/2016	84 877,14	F	0	4.47	4.47		A	X	N	A-1

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
2016-019 100001	CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONAL	01/01/2016		01/01/2016	487 814,17	F	0	0.9	0.9		T	X	N	A-1
2016-024 207002	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	19/12/2007		19/03/2016	54 799,21	F	0	4.46	34.87343		T	X	N	A-1
Total général					7 947 089,35									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
		0,00		19 066,02					19 066,01	350,43	0,00	0,00
66111 Intérêts réglés à l'échéance (total)		0,00		19 066,02					19 066,01	350,43	0,00	0,00
2014-006 700055	N	0,00		19 066,02	0,83	F	0	0.73	19 066,01	350,43	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 616 183,71					905 705,67	206 692,39	0,00	87 026,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 616 183,71					905 705,67	206 692,39	0,00	87 026,33
2014-002 MON224	N	0,00		120 000,07	4,00	F	0	2.1	26 666,66	4 771,33	0,00	1 953,76
4 20500349/NL	N	0,00		141 738,99	4,00	F	0	2.86	26 606,61	4 493,13	0,00	3 497,63
5 20500351	N	0,00		37 598,36	1,00	F	0	2.63	18 522,24	1 124,19	0,00	0,00
2014-004 855723	N	0,00		50 429,90	3,67	F	0	0.95	12 751,22	1 749,78	0,00	104,22
8 388853	N	0,00		1 261 698,07	16,25	F	0	4.12827	52 568,45	52 779,51	0,00	33 633,56
2017-01 7000504	N	0,00		685 510,99	15,17	F	0	3.96	31 510,85	27 146,24	0,00	20 502,91
2013-09 7000675	N	0,00		54 794,16	11,92	F	0	3.16	3 748,24	1 928,75	0,00	74,87
2013-10 7000675	N	0,00		73 604,09	11,92	F	0	3.16	5 034,95	2 590,86	0,00	100,57
2013-11 7000675	N	0,00		35 166,40	11,92	F	0	3.16	2 405,58	1 237,86	0,00	48,05
2014-007 MON280	N	0,00		381 333,36	12,75	F	0	0.89	29 333,32	13 220,90	0,00	3 106,69
2014-005 042100	N	0,00		72 633,93	5,42	F	0	0.98	12 074,08	2 671,20	0,00	0,00
2014-009 201490	N	0,00		1 000 000,00	1,83	F	0	1.92413	500 000,00	11 831,38	0,00	0,00
2015-010 MON503	N	0,00		975 000,00	19,42	F	0	0.51	50 000,00	19 698,76	0,00	1 534,99
2015-011 NE0099	N	0,00		383 240,00	14,83	F	0	0.41	22 710,33	5 936,55	0,00	518,01
2016-013 A33160	N	0,00		254 885,29	11,42	F	0	4.56	16 425,55	4 842,82	0,00	6 312,82
2016-014 127677	N	0,00		89 755,32	12,00	F	0	3.92	5 425,46	3 518,41	0,00	3 296,55
2016-015 127663	N	0,00		89 772,12	12,00	F	0	3.95	5 416,24	3 546,00	0,00	3 322,80
2016-016 003972	N	0,00		265 195,52	13,50	F	0	2.3	15 259,82	8 618,85	0,00	4 038,89
2016-017 163140	N	0,00		16 336,62	1,08	F	0	4.48	7 989,35	3 354,92	0,00	0,00
2016-018 908671	N	0,00		84 877,14	11,75	F	0	4.47	5 498,18	3 794,01	0,00	837,78
2016-019 100001	N	0,00		487 814,17	14,75	F	0	0.9	24 966,43	17 322,49	0,00	4 142,23
2016-024 207002	N	0,00		54 799,21	1,92	F	0	34.87343	30 792,11	10 514,45	0,00	0,00
Total général		0,00		6 635 249,73					924 771,68	207 042,82	0,00	87 026,33

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	6 635 249,73					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Matériel informatique	5	20/09/2017
Linéaire	21571 Véhicules voirie	8	20/09/2017
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	20/09/2017
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électrique	20	20/09/2017
Linéaire	Appareils de laboratoires	10	20/09/2017
Linéaire	Appareils de levage, ascenseurs	30	20/09/2017
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15	20/09/2017
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	20/09/2017
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	20/09/2017
Linéaire	Coffre-fort	20	20/09/2017
Linéaire	Equipement de garage et atelier	10	20/09/2017
Linéaire	Equipements de cuisine	12	20/09/2017
Linéaire	Equipements sportifs	12	20/09/2017
Linéaire	ETUDES	3	20/09/2017
Linéaire	Frais de recherche et de développement	3	20/09/2017
Linéaire	Frais d'études et d'insertion non suivis de réalisation	3	20/09/2017
Linéaire	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	5	20/09/2017
Linéaire	Installations de voirie, mobilier urbain	25	20/09/2017
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	15	20/09/2017
Linéaire	Logiciels	2	20/09/2017
Linéaire	Logiciels	2	20/09/2017
Linéaire	Matériel	10	20/09/2017
Linéaire	Matériel classique	10	20/09/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique et électronique	7	20/09/2017
Linéaire	Mobilier	15	20/09/2017
Linéaire	Plantations	20	20/09/2017
Linéaire	Voitures	7	20/09/2017
Linéaire	2033 Frais d'insertion	3	20/06/2019
Linéaire	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	20/06/2019
Linéaire	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	20/06/2019
Linéaire	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	204122 Régions - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	20/06/2019
Linéaire	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	204132 Départements - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	20414 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	20/06/2019

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	5	20/06/2019
Linéaire	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	5	20/06/2019
Linéaire	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	2041612 CDE - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	20/06/2019
Linéaire	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	20/06/2019
Linéaire	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	2041632 SPA - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	20/06/2019
Linéaire	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	5	20/06/2019
Linéaire	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5	20/06/2019
Linéaire	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	20/06/2019
Linéaire	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	20422 Privé - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5	20/06/2019
Linéaire	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	20/06/2019
Linéaire	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	5	20/06/2019
Linéaire	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/06/2019
Linéaire	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	15	20/06/2019
Linéaire	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	20/06/2019
Linéaire	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	20/06/2019
Linéaire	2132 Immeubles de rapport	100	20/06/2019

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 616 475,38	1 616 475,38
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 589 999,12	1 589 999,12
1641	Emprunts en euros	1 583 244,00	1 583 244,00
1687	Autres dettes	6 755,12	6 755,12
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		26 476,26	26 476,26
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 474,56	6 474,56
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 001,70	20 001,70
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 001,70	20 001,70

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 616 475,38	1 750 184,09	D001 922 351,53	4 289 011,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 918 959,26	III 1 918 959,26
Ressources propres externes de l'année (a)		1 079 494,76	1 079 494,76
10222	Dotations, fonds divers et réserves	1 079 494,76	1 079 494,76
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		839 464,50	839 464,50
28051	Concessions et droits similaires	4 988,49	4 988,49
28132	Immeubles de rapport	26 355,67	26 355,67
281571	Matériel roulant	53 146,12	53 146,12
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	297,00	297,00
281782	Matériel de transport	10 493,86	10 493,86
28182	Matériel de transport	1 689,72	1 689,72
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 265,83	8 265,83
28184	Mobilier	3 208,55	3 208,55
28188	Autres immobilisations corporelles	10 738,26	10 738,26
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	720 281,00	720 281,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 918 959,26	1 294 044,20	0,00	1 378 491,42	4 591 494,88

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 289 011,00
Ressources propres disponibles	IV 4 591 494,88
Solde	V = IV - II (6) + 302 483,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	7 528 992,92
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNAUTE DE COMMUNES ISLE DOUBLE LANDAIS - 24 - CTE CNES ISLE DOUBLE LANDAIS	BP	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,

A, le

Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session

A, le 24/03/2016

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

Jointes **Sans Objet**

A - Eléments du bilan

- p.31 A1 - Présentation croisée par fonction X
 p.39 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement X
 p.48 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement X
 p.57 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie X
 p.58 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes X
 p.62 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux X
 p.63 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours X
 p.64 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture X
 p.66 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme X
 p.67 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes X
 p.68 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements X
 p.71 A4 - Etat des provisions X
 p.72 A5 - Etalement des provisions X
 p.73 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses X
 p.74 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes X
 p.75 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement X
 p.76 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement X
 p.77 A8 - Etat des charges transférées X
 p.78 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers X

B - Engagements hors bilan

- p.79 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X
 p.80 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement X
 p.81 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail X
 p.82 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé X
 p.83 B1.5 - Etat des autres engagements donnés X
 p.84 B1.6 - Etat des engagements reçus X
 p.85 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget X
 p.86 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents X
 p.87 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents X
 p.88 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale X

C - Autres éléments d'informations

- p.89 C1 - Etat du personnel X
 p.91 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier X
 p.92 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement X
 p.93 C3.2 - Liste des établissements publics créés X
 p.94 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe X
 p.95 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.96 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes X
 p.97 D2 - Arrêté et signatures X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)